



LE QUÉBEC EN MAL DE CROISSANCE

SOMMAIRE DU MÉMOIRE SOUMIS À LA
COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES
SUR
LA RÉDUCTION DE L'IMPÔT DES PARTICULIERS

ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS

OCTOBRE 1999

SOMMAIRE

Il y a à peine quelques années, le Québec affichait les déficits les plus importants de son histoire, déficits qui menaçaient aussi bien les grands équilibres macroéconomiques que le climat social. Reconnaisant le danger de cette situation, la population québécoise a accepté des compressions budgétaires et des hausses d'impôts non moins importantes.

Ces deux facteurs, combinés à la reprise de l'activité économique, ont permis au gouvernement du Québec, après plusieurs années de difficiles compressions, d'éliminer le déficit budgétaire et même de bénéficier de quelques excédents. Ces excédents, s'il est suffisamment prudent au niveau de ses dépenses, lui permettraient de consacrer plus de temps, d'énergies et de ressources à la poursuite d'objectifs tels que l'équité, la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté.

Pour les années 2000-2001 et les suivantes, l'Association des économistes québécois (ASDEQ), prévoit des excédents budgétaires variant entre 700 millions de dollars (2000-01) et 3,9 milliards de dollars (2004-05).

Le gouvernement du Québec s'est engagé, pour sa part, à réduire les impôts des particuliers de 1,3 milliard de dollars d'ici la fin de son mandat. Il a déposé un document de consultation qui propose cinq scénarios. Certains favorisent davantage les hauts revenus, d'autres les plus bas revenus. Certains favorisent davantage les familles, d'autres les

personnes seules et finalement, certains s'en tiennent à la réduction promise de 1,3 milliard de dollars, d'autres la majorent à 1,7 milliard ou plus; au prix toutefois d'une augmentation de la TVQ.

L'Association des économistes québécois préconise une réduction de l'impôt du Québec de 5 milliards de dollars, privilégie un scénario qui exclut une hausse de la TVQ, et favorise la classe moyenne et la main-d'œuvre hautement qualifiée. Cette recommandation découle d'un ensemble de constats dont les principaux sont qu'une réduction des impôts est indispensable pour attirer les investissements et retenir la main-d'œuvre hautement qualifiée nécessaires au dynamisme et à la croissance de l'économie québécoise. À cet égard, l'Association souligne que le fardeau fiscal des particuliers, en pourcentage du PIB, est plus élevé au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord et que, d'autre part, le Québec et le Canada tirent considérablement de l'arrière en matière de croissance économique. En effet, au cours des dix dernières années, parmi les pays de l'OCDE pour lesquels les données existent, le Canada arrive à l'avant-dernier rang et le Québec au dernier rang (avec la Suisse) en terme de croissance du PIB par habitant.

L'Association des économistes québécois a cherché à dégager de ces constats les implications pour un ensemble de principes, d'objectifs et de moyens. Elle préconise des principes fondés sur l'énoncé d'objectifs fiscaux à long terme et sur la prudence fiscale, soit des seuls engagements que le gouvernement saurait soutenir à long terme. L'Association privilégie des objectifs comme ceux de la croissance économique, de l'emploi et de l'harmonisation du fardeau fiscal des particuliers du Québec avec ses voisins et concurrents. Elle souligne

aussi que les facteurs de production, à risques et à coûts comparables, ont tendance à s'installer là où le rendement après impôt est plus élevé et donc qu'un taux d'imposition plus élevé du revenu de toutes sources, y inclus les revenus de l'épargne et de placements, décourage l'investissement qui est une variable prépondérante dans la détermination de la croissance et de l'emploi. Enfin, l'Association des économistes québécois préconise les moyens que sont la réduction des impôts, une augmentation des dépenses publiques qui ne devrait pas dépasser l'inflation plus la croissance de la population et une meilleure intégration du système fiscal avec la politique sociale. Dans ce dernier cas, l'Association souligne que le passage de l'aide sociale à l'emploi rémunéré comporte encore des taux marginaux implicites de taxation excédant 100% et que des individus risquent de s'appauvrir en travaillant.